

Questions orales

par les contribuables canadiens au système de soins de santé. Nous avons donc un intérêt direct et une responsabilité directe envers la population. Le Parti réformiste le reconnaîtra certainement.

• (1425)

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, la vice-première ministre oublie que les provinces financent 46 p. 100 des soins de santé et que les particuliers et les compagnies d'assurances en paient 28 p. 100 des coûts. Le fédéral joue maintenant un rôle secondaire dans ce dossier.

Je me demande qui pourra vraiment nous donner les chiffres exacts au Forum national sur la santé. Le premier ministre et la ministre de la Santé ne sont pas forts en mathématiques, et je vois que le ministre des Finances est ici.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a dit que toutes les dépenses seront revues. Que la nouvelle réalité financière l'exige. Le ministre des Finances peut-il confirmer que les dépenses du gouvernement fédéral dans le domaine des soins de santé sont aussi sur la table et est-ce que le premier ministre en a informé les participants du Forum national sur la santé?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, nous avons dit clairement qu'il nous faut non seulement un gouvernement plus modeste mais un gouvernement plus avisé et plus efficace.

Des voix: Bravo!

M. Martin (LaSalle—Émard): C'est moi qu'on applaudit et non pas le chef de l'opposition. Faites attention, Preston.

Le Forum national sur la santé a été créé parce que nous sommes bien conscients de la nécessité de contrôler les coûts et de mieux administrer les services. Il est également très clair pour nous, puisque c'est notre parti qui a institué l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation, que nous entendons protéger les programmes sociaux au Canada.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, la semaine dernière, une femme de la Saskatchewan m'a téléphoné pour me dire que l'hôpital de sa localité fermait ses portes faute de fonds. Cette femme et d'autres membres de sa communauté se disaient prêts à payer des frais de service pour continuer d'avoir accès à l'établissement. Or, la Loi canadienne sur la santé interdit expressément ce que souhaite cette femme.

Ma question à la vice-première ministre est la suivante: Si le gouvernement fédéral ne peut maintenir sa participation financière aux soins de santé, va-t-il au moins accepter une réforme de la Loi canadienne sur la santé afin de permettre aux provinces et aux communautés d'appliquer des solutions qui permettront d'éviter la fermeture d'hôpitaux?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je suis un peu déconcertée parce que nous entendons chaque jour le Parti réformiste dire à quel point il est important de gérer l'argent des contribuables canadiens de façon responsable.

Conscient de sa responsabilité, le premier ministre s'est engagé à effectuer un examen national afin de trouver une façon plus efficace de dépenser les 16 milliards de dollars que le gouvernement fédéral affecte aux soins de santé.

Le chef du troisième parti nous dit que nous devrions céder la responsabilité aux provinces. Malheureusement, ce n'est pas ce que disait le porte-parole de son parti. Le 27 janvier, à la page 472 du *hansard*, M. Grant Hill disait que le gouvernement fédéral devrait prendre position et établir des normes nationales en matière de soins de santé.

Qui représente le Parti réformiste: son chef ou son porte-parole en matière de santé?

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Par ses réponses à la Chambre hier, le premier ministre s'est ménagé une porte de sortie pour remettre en question son engagement de ne pas hausser les taxes et les impôts des contribuables, et je le cite:

... si les gens ne veulent pas qu'on fasse des coupures, l'alternative est d'augmenter les impôts.

Alors je pose la question au ministre des Finances. Doit-on comprendre que le ministre des Finances envisage d'augmenter les impôts et les taxes de la classe moyenne, puisqu'à part de couper aveuglément dans les programmes sociaux, il est impuissant à faire les vraies coupures qui s'imposent, notamment dans les dépenses de fonctionnement du gouvernement?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, je crois que le premier ministre a été très clair hier lorsqu'il a dit que tout d'abord nous voulons vraiment nous attaquer au déficit en coupant les dépenses gouvernementales. Mais si vraiment on ne pouvait pas atteindre notre but, il y a certainement d'autres options, et l'option de taxation c'est quelque chose qu'il faudrait regarder. Maintenant, je répète encore l'invitation au député de nous donner des suggestions constructives, et je lui pose la question: Est-ce que le député pense vraiment que c'est seulement en coupant les dépenses de fonctionnement du gouvernement fédéral, qui sont de 20 milliards, qu'on va effacer un déficit de 40 milliards? Je pense que le député qui est un économiste doit apprendre à compter.

• (1430)

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, nous avons déjà fait sept recommandations au ministre des Finances et s'il en veut une huitième, je vais lui en conseiller une, c'est de ne pas hausser les taxes et les impôts, comme le premier ministre l'a promis durant la campagne électorale. C'est ce qu'il doit faire.

Comment le ministre des Finances peut-il prétendre, comme il le fait depuis quatre jours, que tous les contribuables devront faire des efforts en matière de lutte au déficit, alors qu'il exclut, dès le départ, les grandes corporations et les plus riches familles canadiennes de ces efforts, en ne prenant pas tous les moyens